

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DE
FOOTBALL
RENTÉE 2022

PRESENTATION / OBJECTIFS

La section sportive scolaire de football du Collège Pierre Brossolette de Nogent le Rotrou (Eure et Loir) en collaboration avec l'Association Sportive Nogentaise existe depuis la rentrée scolaire 2010.

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en football et en futsal tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire. Depuis sa création, la section sportive accueille tous les ans une promotion de joueurs. Les admissions se font après tests sportifs et examen du dossier scolaire.

ORGANISATION

Elle accueille les jeunes scolarisés de la 6ème à la 3ème. Ils bénéficient d'un aménagement d'horaires leur permettant d'avoir 2 séances d'entraînements hebdomadaires, soit 4 h au total.

Ces heures viennent s'ajouter aux entraînements dans leur club. Les sportifs des sections ont la possibilité d'être internes. Les installations et le collège étant très proches, le temps de déplacement pour se rendre de l'un à l'autre est réduit au minimum. La section sportive peut accueillir de 15 à 25 élèves. Elle s'adresse en priorité aux jeunes collégiens ayant un niveau confirmé en football. Les élèves représentent le collège lors des compétitions UNSS de niveau district à régional et sont formés au rôle d'arbitre.

La coordination de la section est assurée par M. Charly DURAND, professeur d'EPS au collège Brossolette.

L'enseignement du football est dirigé par M. David LEPROUST, entraîneur diplômé d'état (BEES1).

TEST D'ENTREE EN SECTION SPORTIVE

Le test d'entrée en section sportive aura lieu le **mercredi 27 avril 2022** au Complexe Sportif Robert Huwart - 35, Rue du Perche – 28400 Nogent Le Rotrou.

ACCEPTATION

Une commission siégera pour examiner les dossiers des candidat(e)s prenant en compte les deux critères suivants :

- Aptitude scolaire (examen du dossier scolaire)
- Aptitude sportive (tests sportifs effectués)

La décision sera notifiée aux familles par courrier. En cas d'acceptation, l'inscription sera validée sous réserve et du dépôt du dossier complet dans les délais de l'acceptation de la demande de dérogation auprès des services de la DSDEN (pour les élèves qui ne sont pas du secteur du collège).

INSCRIPTION

Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du collège, auprès de l'entraîneur ou téléchargeables sur le site du collège à partir du 2 mars 2022. Ils seront à rendre au secrétariat du collège avant le **6 avril 2022**.

Pour tout renseignement, contacter :

Collège Pierre BROSSOLETTE - Secrétariat

4, Avenue du Président Kennedy
28400 Nogent Le Rotrou

☎ : 02-37-52-22-27

📠 : 02-37-52-87-04

ce.0280924c@ac-orleans-tours.fr

ou

M. David LEPROUST

leproust.david@orange.fr